

La production animale tunisienne et son amélioration dans l'avenir

En 1951, M. André Leroy, professeur de zootechnie à l'Institut National Agronomique de Paris et président de la Fédération Européenne de Zootechnique, s'est rendu en mission en Tunisie, sur la demande de la Résidence Générale, en accord avec le Ministère de l'Agriculture et le Conseil Tunisien de la Recherche Scientifique.

Cette éminente personnalité, qui est le spécialiste français le plus qualifié en matière d'élevage du mouton, avait en effet précédemment accompli des missions au Maroc et en Algérie, pour étudier l'alimentation du mouton, et particulièrement les dispositions utiles concernant celle-ci en matière de disette.

Ces problèmes, de première importance pour la Tunisie, ont donc fait l'objet des études du professeur Leroy qui, à l'issue de son séjour dans la Régence, a établi un rapport fort documenté sur la production animale tunisienne actuelle et sur les méthodes qui pourraient être employées pour l'améliorer dans l'avenir.

Il a paru intéressant de dresser une synthèse de ce rapport et c'est à quoi s'est efforcé M. Bonan, secrétaire d'administration au Ministère de l'Agriculture, dans l'étude publiée ci-dessous :

* * *

Le rôle essentiel de la production animale de la Tunisie est d'alimenter en viande et en lait une population en constant accroissement.

Au point de vue de l'élevage, la Tunisie peut être séparée en deux vastes régions, dont la limite est matérialisée par la ligne de hauteur connue sous le nom de « dorsale »; le nord de cette dorsale coïncide avec une zone de cultures européennes rentables de céréales effectuées sans irrigation; au sud de cette dorsale, la végétation prend un caractère steppien.

L'ELEVAGE DANS LA ZONE DES CULTURES DE CEREALES

1° L'élevage bovin.

a) *Production laitière* : La proximité des riches cités du littoral et celle de la capitale donnent une importance particulière à la production du lait.

Ces expériences, poursuivies avec succès dans toute l'Afrique du Nord, ainsi qu'en Italie méridionale, montrent qu'il est parfaitement possible de faire vivre sous le climat méditerranéen des vaches de

racés européennes améliorées comme la race hollandaise pie-noire, la pie-rouge de l'est, la Brune des Alpes et la Tarentaise qui peuvent donner des productions de 2.500 à 4.000 litres, en une lactation d'une durée de 10 à 11 mois, à condition d'être alimentées proportionnellement aux exigences de leur organisme. De plus, en fin de carrière, elles peuvent être vendues pour la boucherie. Rien ne s'oppose à ce que ces animaux fassent souche en Tunisie, à la condition de leur donner des soins appropriés : désinfection fréquente des étables, emploi généralisé de pulvérisations d'H. C. H., surveillance attentive en période où souffle le siroco.

L'alimentation doit se composer d'une ration de base, variable selon la saison, comprenant soit des fourrages verts, soit du foin, de la paille hachée et surtout de l'ensilage qui est la vraie clef de la réussite d'un élevage en Afrique du Nord.

Tandis que les graminées s'ensilent facilement, les légumineuses doivent être additionnées d'acide formique ou d'un mélange chloro-phosphorique.

Pour les éleveurs installés à proximité de Tunis, il est possible d'utiliser, pour l'alimentation des vaches, des sous-produits industriels (drèches de brasserie, pulpes d'agrumes ou toute autre marchandise de cet ordre, riche en eau).

Enfin, il faut toujours veiller avec soin à l'équilibre minéral des rations, lesquelles manquent toujours de phosphore et sont déficitaires en calcium. Pour cette raison, l'éleveur doit compléter l'alimentation de ses vaches au moyen d'un mélange minéral comprenant :

	pour 10 parties		
du phosphate de calcium bicalcique.....	»	4	»
du sel marin.....	»	3	»
du carbonate de calcium.....	»	2	»
du sulfate de magnésie.....	»	0,8	»
et un mélange fer, cuivre, cobalt (pour 100 gr.; 90 gr. de fer, 9 gr. de sulfate de cuivre, 1 gr. de sous-nitrate de cobalt).....	»	0,2	»

Ce complément minéral sera ajouté à la ration journalière d'ensilage à raison de 100 grammes par tête.

b) *Production de la viande* : Pour la production de la viande, des croisements entre vaches pur sang ou demi-sang zébus pourraient être tentés avec des taureaux, soit charolais, soit limousins; ces croisements ont donné au Brésil des résultats remarquables.

Au Maroc, des croisements entre vaches de la race locale zaer et taureaux limousins ont donné également d'excellents résultats. En Tunisie, nous pensons qu'il serait sage de se borner exclusivement à l'exploitation des métis pour la boucherie.

Cette exploitation ne peut être rentable qu'à la condition de nourrir en tous temps les animaux d'une manière rationnelle.

Enfin, l'éleveur doit apporter une attention vigilante à la récolte du foin destiné à son bétail. Il faut éviter de couper l'herbe trop

tardivement et la faire sécher en la remuant le moins possible, sous peine de laisser dans le champ les éléments les plus fins, qui sont les plus digestibles.

2° L'élevage ovin.

Tandis qu'en France les régions à céréales sont souvent des régions à moutons, les agriculteurs d'Afrique du Nord exploitent le plus souvent sans bétail et se contentent de donner asile sur leurs terres, après la moisson, à des troupeaux transhumants.

Cette politique agricole est défectueuse, car elle aboutit fatalement à la disparition de l'humus, donc à la ruine du sol qui ne résiste plus à l'érosion.

L'entretien d'un troupeau de moutons peut devenir une source très appréciable de revenus. Il suffit pour cela d'introduire dans l'assolement des cultures fourragères sous forme, soit de fourrages, soit de légumineuses pour graines.

Selon les qualités des terres qu'il cultive et selon ses capacités, l'éleveur de moutons peut envisager deux modes différents d'exploitation :

a) élever à l'état de pureté des reproducteurs appartenant à une race métropolitaine importée : la race mérinos précoce et celle de l'Ile de France qui produisent à la fois viande et laine. Mais cet élevage qui nécessite des soins de toutes sortes n'est accessible qu'à des éleveurs très avertis.

b) la formule convenant le mieux à l'ensemble des éleveurs de moutons de la zone nord est incontestablement celle du croisement industriel entre brebis de la race barbarine locale et bélier Ile de France, mérinos ou charmois.

Tous les agneaux issus de ces accouplements doivent être envoyés à la boucherie dès qu'ils atteignent le poids de 30 à 32 kilogs. Ils peuvent, après triage, fournir un important contingent destiné à l'exportation, à la condition d'être présentés sur les marchés avant l'arrivée des sujets de même poids et de même âge provenant de l'élevage métropolitain.

L'heureuse réussite d'un pareil élevage dépend essentiellement de la régularité des conditions d'alimentation pendant l'allaitement bis et de la surveillance attentive de cette alimentation pendant l'allaitement des agneaux. Des réserves abondantes de matières fourragères, sous la forme de paille, de foin et surtout d'ensilage, devront être constituées de manière à conserver d'une année sur l'autre suffisamment d'aliments pour parer au danger d'un retard de la saison des pluies.

Il ne faudra pas oublier de faire usage du mélange minéral à la dose de 25 gr. par tête.

Bien entendu, on ne manquera pas de procéder régulièrement, une fois les agneaux sevrés ou vendus, à la baignade du troupeau, ainsi qu'aux traitements destinés à lutter contre les parasites internes.

Pour permettre à l'élevage tunisien d'utiliser au maximum les ressources que pourrait lui procurer la généralisation des techniques précédentes, il faudrait entreprendre la construction d'abattoirs frigorifiques. Les carcasses de moutons transportées grâce à une chaîne du froid, trouveraient sur les différents marchés européens des débouchés réguliers et rémunérateurs.

3° L'élevage des équidés.

La constitution d'un élevage de pur sang arabe, qui honore la Direction des Haras de Sidi-Tabet, est pour la Tunisie une richesse nationale.

Les éleveurs privés qui gardent des poulinières afin de les faire saillir par les étalons des haras, peuvent obtenir des poulains de grande valeur.

Pour les régions dont la jumenterie ne possède que des modestes qualités, il est bien évident que la production de beaucoup la plus rentable est celle des mulets, car les travaux agricoles de la Tunisie doivent être entrepris à l'avenir, soit avec des tracteurs, soit avec des mulets, de préférence aux bœufs.

C'est donc vers la production de mulets vigoureux et du plus grand format possible que doit tendre pour durer l'élevage des équidés tunisiens.

4° L'élevage du porc.

Ce serait une erreur, pour les éleveurs de ce pays, d'intensifier l'élevage du porc au delà de ses limites actuelles. Le rôle essentiel de cet élevage est d'aider l'alimentation de la population européenne locale et non pas d'être utilisée par des usines de conserves locales qui auraient à vaincre sur les marchés extérieurs de redoutables concurrences produisant dans de meilleures conditions et à meilleur prix.

De par sa position géographique, la Tunisie est tournée vers l'Orient et les pays de l'Est méditerranéen qui sont, par conviction religieuse, rebelles à la consommation de la viande de porc et il ne faut donc pas compter trouver chez eux des débouchés pour cet article.

Mais il n'en demeure pas moins vrai que l'élevage du porc peut trouver en Afrique du Nord des conditions favorables, lorsqu'il est conduit avec méthode.

Le porc est un consommateur de produits concentrés, par conséquent coûteux, et le meilleur moyen de l'élever à bon compte est de chercher à produire le kilo de viande avec une dépense de nourriture aussi petite que possible. Il y a donc un intérêt majeur à exploiter une race précoce, capable de fournir des porcs pesant 100 kg. à l'âge de 7 mois avec une consommation moyenne d'équivalents d'orge de 4 kg. par kilogramme de grain de poids. De pareils résultats peuvent être obtenus sans difficulté, par l'exploitation de la race porcine Large White.

L'ELEVAGE DANS LA ZONE SUD

1° L'élevage bovin.

L'élevage bovin ne trouve qu'exceptionnellement, au delà de la « dorsale », des conditions favorables, sauf au voisinage des villes importantes et lorsqu'il existe des possibilités d'irrigation. Les races à exploiter doivent être choisies parmi les moins exigeantes et les plus résistantes aux maladies parasitaires locales. La présence d'une certaine dose de sang zébu est, pour ces deux raisons, désirable et la formule de métissage taureau tarentais × vache sindh, nous paraît celle présentant le maximum de chances de réussite.

La base de rationnement de ces vaches doit être fournie par la luzerne corrigée par de l'ensilage de maïs ou de sorgho sucré.

2° L'élevage ovin.

Les produits de l'élevage ovin présentent une importance capitale pour le ravitaillement de la population tunisienne.

a) *Lutte contre la famine.*

Dans les années de sécheresse, qui reviennent avec une régularité fatale, non seulement les brebis en lactation et les agneaux meurent sous l'influence conjuguée des mauvaises conditions d'alimentation et des maladies parasitaires, mais les populations pastorales elles-mêmes sont menacées par la famine.

Il faut donc essayer de lutter contre ce fléau et en voici les principaux remèdes :

1° *La mise en défens* : Le principal moyen d'action consiste dans la mise en défens, chaque année, d'une grande superficie de pâturage. Si l'on permet, en temps de disette, aux troupeaux d'accéder dans ces pâturages, les brebis y trouvent une nourriture capable d'assurer leur entretien, à condition d'être abreuvées au moins une fois tous les deux jours; rappelons que le parcours qu'un animal nourri exclusivement d'herbe sèche peut faire pour aller s'abreuver ne peut pas dépasser six km. par jour, ce qui permettra l'établissement d'un plan de répartition des troupeaux et des points d'abreuvement.

Mais ces zones ne seront pas suffisantes pour alimenter l'ensemble des troupeaux menacés. Il faut alors concevoir la création de pâturages mis en défens d'une manière volontaire par entourage avec fil barbelé et création d'une organisation efficace de gardiennage, et maintenir l'effectif du troupeau à un niveau compatible avec les ressources alimentaires dont il peut normalement disposer.

2° *Constitution de réserves fourragères* : Les judicieux projets du Service de l'Élevage de la Régence, consistent à construire sur les grandes voies de transhumances des gîtes d'étape, dotés de tout le matériel nécessaire pour permettre de procéder au traitement des animaux contre les parasites externes et internes, lors de passages obligatoires des troupeaux dans leur voisinage immédiat.

C'est autour des constructions, édifiées aux emplacements choisis, que devront être accumulées les réserves fourragères.

Parmi les matériaux capables de servir de réserves, signalons, en dehors du foin et de la paille de céréales, les pailles de légumineuses pour graines, et notamment la paille de lentille, les déchets de taille des oliviers, ainsi que les sarments de vignes et les marcs de raisins, les résidus de pressage des olives à la condition d'être débarrassés des noyaux scléreux qu'ils contiennent, plantations de cactus inerme, enfin recours à la prairie aérienne, c'est-à-dire à l'utilisation des ramures d'arbres ou d'arbustes xérophytes.

Il semble donc bien qu'en combinant tous ces moyens, il soit possible d'empêcher les animaux de mourir de faim, surtout les reproducteurs, ce qui permettrait ensuite la reconstitution rapide du cheptel.

b) La lutte contre les maladies du troupeau.

Le plus répandu et le plus dangereux des parasites externes est la gale. La lutte contre la gale sera entreprise par des pulvérisations ou des bains avec des liquides de composition appropriée. Le stationnement obligatoire des moutons autour des centres sanitaires permettra de les traiter à la phenothiazine et de procéder aux vaccinations anticharbonneuses et anticlaveleuses.

c) La sélection des troupeaux.

Il est possible d'accroître de 50 gr. le poids moyen d'une toison de brebis barbarine en l'espace de quelques années par la mise en œuvre d'une sélection méthodique, facilitée par le mode si particulièrement exige l'intervention du berger, la reproduction n'exigeant l'emploi que d'un bélier pour 25 brebis, il suffit donc de bien choisir les reproducteurs mâles pour orienter l'évolution du troupeau dans le sens désiré. Les béliers retenus posséderont de bonnes qualités lainières, et l'ensemble de leurs descendants évoluera dans ce sens.

Le premier travail à effectuer est de créer des troupeaux pépinières dont le rôle essentiel sera d'assurer chaque année la production d'un nombre déterminé de béliers répondant à des conditions formulées dans une description type appelée standard. Ce standard indiquera le poids et la taille aux divers âges que doivent posséder les futurs reproducteurs.

Les animaux des troupeaux pépinières seront inscrits à un livre généalogique qui deviendra le Flak-Book de la race barbarine

Enfin, il conviendrait de vaincre la répugnance que montrent les éleveurs à castrer leurs agneaux mâles en excédent.

Il est incontestable que l'application stricte d'un pareil programme pourrait entraîner pour le Budget tunisien un supplément de dépenses, mais celles-ci pourraient être en partie compensées par des aménagements fiscaux appropriés et seraient générateurs de ressources nouvelles pour l'avenir.